

FORMATION A L'EVACUATION DES LOCAUX



MODALITES GENERALES DE FORMATION

Domaines

Formations réglementaires Santé et Sécurité au travail Prévention des risques

Objectifs de la formation--) Le bénéficiaire devra être en capacité de

- Connaître les règles de mise en sécurité des personnes lors d'une évacuation.
- Connaître les moyens de secours de l'établissement.

Formation se déroulant en INTRA ou INTER Entreprise à la demande (recommandé sur le site de l'entreprise).

Nom du formateur Mr LENFANT F. Référent Handicap AGEFIPH/CAP EMPLOI

Le local FSP est non accessible handicapé, il est situé en rez-de-chaussée. Pour toute demande, consulter le formateur Mr LENFANT Fabien par mail au préalable lors de la prise de contact.

FSP est habilité CARSAT-INRS

Durée : 1/2 journée/4 heures

Possibilité d'augmenter le temps de formation (pour exercices pratiques notamment)

Délai de réalisation sur demande

Groupe 10 pers max

Prix (FSP n'est pas assujetti à la TVA)

- à partir de 600 €/groupe hors frais annexes en intra sur le Boulonnais

Le prix de la formation est donné à titre indicatif. Des prises en charges totales ou partielles sont possibles en fonction des financements des entreprises ou des partenaires. . Si traitement dossier OPCO par nos soins, majoration de 100 euros.



FORMATION A L'EVACUATION DES LOCAUX

Renseignements complémentaires, livret d'accueil, horaires, modalités d'évaluation, plan du site, contacts, règlement intérieur, programmes, taux de satisfaction, de réussites, de présences disponibles sur le site :

<https://formationsecuriteprevention.fr/>

- les repas et les frais de parking ne sont pas pris en charge.
- En formation intra entreprise, ce sont les règles de l'entreprise (consignes, procédures ...) et son règlement qui s'appliquent.

Pour les personnes en situation de PSH (handicap), il est impératif de consulter Mr LENFANT dans un délai « raisonnable » afin de permettre l'adaptation du programme. En l'absence de demande préalable, modification du devis afin de permettre l'adaptation de l'action du formateur.

Le caractère réglementaire des formations ne permet pas absences ou départs anticipés. Auquel cas le stagiaire aura une attestation de présence mais pas d'attestation de compétences.

Pour les formations en INTRA prévoir :

- Une salle chauffée (20 à 30 m² pour 10 personnes), équipée de tables et de chaises, ainsi que d'une surface de projection (mur clair ou écran)
- Un tableau blanc ou paperboard

Pour certaines formations (CSE, CST, F3SCT, Incendie, Evacuation, ATEX...), prévoir une visite applicative des locaux et ateliers.

→ PRE-REQUIS

- Aucun

→ PUBLIC

- Responsable de sécurité, chargé d'évacuation, membres du C.S.E., équipiers de Sécurité Incendie.
- Equipiers d'évacuation –) Serre-file – Guide-file

**PROGRAMME conforme aux recommandations de la CARSAT
(Centre)**

- Focus juridique
- Les causes des incendies
- Le triangle du feu
- Les classes de feu
- La combustion
- Prévention des risques
- Les principes d'extinction d'un feu
- Les moyens d'extinction
- Visite de l'établissement avec le responsable de la sécurité – Consignes et procédures
- Reconnaissance des itinéraires d'évacuation et des points de rassemblements
- Organisation de l'évacuation
- Mise en place de l'alarme et de l'alerte
- Balisage par rapport à l'évacuation
- Point de rassemblement
- Evacuation
- Débriefing.

METHODES PEDAGOGIQUES

- ☒ Une visite par notre formateur avant le début de la formation est nécessaire afin de déterminer, avec le responsable de sécurité, l'itinéraire.
- ☒ L'évacuation se fait en temps réel.
- ☒ En fin d'exercice, les différents acteurs se réunissent pour faire un débriefing.

La réalisation d'un exercice d'évacuation est un véritable plus !

VALIDATION DE LA FORMATION

- ☒ Attestation de stage.